

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 19 janvier 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

• (1405)

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES OTAGES AMÉRICAINS EN IRAN—FÉLICITATIONS POUR L'HEUREUX DÉNOUEMENT DES NÉGOCIATIONS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Étant donné les nouvelles selon lesquelles les gouvernements américain et iranien se seraient entendus au sujet de la libération des otages américains en captivité en Iran, je propose, appuyé par le député de Kingston et les Îles (M<sup>lle</sup> MacDonald):

Que la Chambre félicite au nom du peuple canadien le Président Carter et le gouvernement des États-Unis pour l'heureux aboutissement des négociations relatives à la libération des otages et qu'elle souhaite la réunion très prochaine de ces derniers avec leurs familles et leurs amis; et que la Chambre adresse également ses félicitations et ses éloges au gouvernement algérien pour le rôle de premier plan qu'il a joué dans la solution de cette pénible crise internationale.

**Mme le Président:** Pour présenter une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Mme le Président:** La Chambre consent-elle à adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

#### L'INDUSTRIE

MCDONNELL DOUGLAS—L'ADJUDICATION DES CONTRATS RELATIFS À LA FABRICATION DU CF-18A—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. L'usine McDonnell Douglas de Mississauga est peut-être la chaîne de montage d'ailes et de queues d'avion la plus efficace d'Amérique du Nord, voire du monde entier. La meilleure preuve, c'est que cet établissement fournit presque à lui seul toutes ces composantes que les usines McDonnell Douglas emploient pour le montage des DC-9 et DC-10. Pourtant, il s'est passé quelque chose et le contrat concernant la fabrication des éléments du Hornet F-18 n'a pas été adjugé à cet établissement mais à une autre usine qui ne sera peut-être pas aussi

efficace. C'est pourquoi, je propose, avec l'appui du député de Fraser Valley-Ouest (M. Wenman):

Que la Chambre demande au ministre compétent, d'adjuger les contrats relatifs à la fabrication des composantes des F-18 à l'usine la plus efficace et de confier plus spécialement le montage des ailes et des queues de ces avions à l'usine McDonnell Douglas de Mississauga en Ontario.

**Mme le Président:** Cette motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

#### LES DROITS DES AUTOCHTONES

ON DEMANDE QU'ILS SOIENT RECONNUS DANS LE PROJET DE CONSTITUTION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles):** Madame le Président, étant donné la déclaration louable du premier ministre selon laquelle il faut transformer radicalement la moralité internationale et faire prendre conscience aux gens de leurs obligations envers le Tiers monde, je propose, appuyé par le député de Skeena (M. Fulton):

Que le premier ministre dirige un mouvement de révolution afin de transformer la moralité politique canadienne et qu'il accepte de reconnaître l'obligation historique du Canada envers ses autochtones en insérant sans équivoque leurs droits dans la nouvelle constitution canadienne.

**Mme le Président:** Pour présenter une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

#### L'INDUSTRIE

LES CONTRATS RELATIFS AU CF-18A—L'EXAMEN DES OFFRES REÇUES DES SOCIÉTÉS CANADIENNES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Douglas Fisher (Mississauga-Nord):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire pressante et urgente. Étant donné que l'aviation McDonnell Douglas a mis à pied vendredi dernier plusieurs centaines de ses employés de Malton, ce qui porte à 600 le nombre des licenciements effectués depuis l'été dernier et étant donné qu'on adjuge présentement les contrats de construction pour certaines parties de l'avion CF-18, je propose, avec l'appui du député de London-Middlesex (M. Bloomfield):